



**Force Ouvrière**  
**Voies Navigables de France**

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 2 mars 2017

## DECLARATION PREALABLE à la réunion DG/DSC du 2 mars 2017

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs  
Camarades,

Depuis plusieurs mois, **Force Ouvrière** vous interpelle sur deux sujets majeurs :

- **Le régime indemnitaire applicable aux personnels d'exploitation dans le cadre du décret PPCR,**
- **La mise en place d'un dispositif d'accompagnement destiné à atténuer les effets catastrophiques sur les personnels du projet stratégique adopté en novembre 2015.**

Vous avez inscrit ces deux sujets à l'ordre du jour de la présente réunion, mais en l'absence de documents joints au dossier, **Force Ouvrière ne peut que présumer** qu'aucune avancée significative sur ces sujets n'est à prévoir et que comme a votre habitude, vous allez « parler avec les mains ».

**Sur PPCR**, tout a été dit ! Vous avez choisi d'appliquer une note de vos Ministres de tutelles, **note dont le caractère manifestement illégal** n'a échappé à personne et sera prochainement démontré grâce au recours déposé par **Force Ouvrière** auprès du Conseil d'État. Plus grave, vous avez choisi de remettre en cause le protocole PTETE qui avait été signé en 2014 par vous-même et par l'ensemble des syndicats représentatifs. Il s'agit d'une véritable trahison qui aura des conséquences très grave sur le dialogue social dans les prochains mois.

Sur l'ICT, rebaptisée ICA, Indemnité Compensatrice d'Accompagnement, **Force Ouvrière a compris** que vous aviez demandé à vos directeurs territoriaux, de conduire à grande vitesse les projets de réorganisation induits par le Projet Stratégique. **Les personnels impactés apprécieront, d'autant qu'en matière d'accompagnement, le projet de décret qui permettrait à minima de garantir le maintien de rémunération avance lui à très petite vitesse, à tel point que Force Ouvrière a eu confirmation dernièrement qu'il ne sortirait pas avant l'été.**

**Force Ouvrière ne cesse de vous alerter sur ce sujet depuis plusieurs mois, en vous demandant de suspendre les projets de réorganisation**, notamment à la DTRS et à la DTNE, tant que le dispositif d'accompagnement n'est pas en place. Vous avez à plusieurs reprises confirmé votre engagement concernant le maintien des rémunérations des agents impactés par les réorganisations. Allez-vous une fois encore trahir votre parole, et plonger les personnels impactés dans la détresse financière ou bien allez vous accepter **la proposition raisonnable** que **Force Ouvrière** formule à savoir **repousser de quelques mois la mise en œuvre de projets de réorganisation dont l'urgence n'a en tout état de cause jamais été démontrée.**

Enfin, pour finir sur une touche positive, **Force Ouvrière prend** acte de l'évolution du chantier relatif à la mise en œuvre du télétravail. Si **Force Ouvrière a dénoncé** à plusieurs reprises le retard pris sur ce dossier, **Force Ouvrière salue** la production d'un échéancier décrivant avec précision le déroulement des travaux et surtout les passages dans les instances de concertation. **Force Ouvrière se félicite** de voir que sa demande, visant à ce que **les expérimentations concernent l'ensemble des DT ait été retenue, une fois n'est pas coutume !**

**Les DSC Force Ouvrière  
de l'EPA-VNF**

